

INFORMATION

INSCRIPTIONS dans les écoles publiques Année scolaire 2024/2025

Pour les entrées en 1^{ère} année de maternelle (*enfants nés en 2021*), et en C.P. (*enfants nés en 2018*),
par les parents,

Soit sur le [PORTAIL FAMILLE](#)
**entre le mardi 9 janvier 2024
et le vendredi 29 mars 2024**

Soit auprès du [SERVICE SCOLAIRE](#)
[MAIRIE DE TARASCON](#)
(Maison Multi-Accueil, 26 boulevard Gambetta)

**du jeudi 1er février 2024
au vendredi 1^{er} mars 2024**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Mercredi uniquement sur rendez-vous

Sur présentation de l'INTÉGRALITE des pièces suivantes :
(*Originaux et PHOTOCOPIES*)

- Photocopie du livret de famille complet (*toutes les pages*),
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, tel que : bail de location ou acte de propriété, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe.
- 1 photo d'identité de l'enfant,
- Photocopie d'une attestation CAF ou MSA,
- Carnet de vaccinations à jour,
- **Certificat de radiation** si l'enfant était scolarisé dans une commune extérieure ou dans une école privée.

L'inscription définitive et l'affectation vous seront confirmées par courrier en juin 2024, après examen des dossiers par la **commission scolaire extra-municipale**.